REGLEMENT DU VIDE JOUETS

Le vide jouets:

Tous les ans le centre socioculturel organise un vide-jouets Parent/Enfant/Ados

C'est un moment convivial pour permettre aux familles de faire du tri dans les jeux, jouets et livres à vendre.

DATE: Samedi 1 Décembre 2018

Les participants arriveront entre **8h15 et 8h45 pour installer** leur stand. **Ouverture à 9h précise**

Les 24 tables (2,20 m par famille) sont mises à disposition par le centre socioculturel.

Les Parents et enfants s'engage à tenir leur stand de 9h à 13h

En fin de matinée, pensez à donner un coup de main à l'animateur du centre pour ranger votre table et chaises.

INSCRIPTION:

Pour valider l'inscrire il faut :

- Etre adhérant de l'association (12€ pour les Mérignacais, 15€ hors Mérignac). Cette adhésion est valable un an et pour toute la famille
- Faire un don d'un jeu de société neuf ou en parfait état qui sera collecté par une association caritative et offert à des enfants pour Noël.
 Cette action est menée par le centre tous les ans dans une démarche solidaire.
 Le jeu doit être complet, intact (pas de traces d'usure sur la boite, de rayures), et ludique. Le jeu sera validé par nos soins.
- Lire et signer le règlement du vide-jouets.
 Apporter la photocopie de votre pièce d'identité.
 Il est important que votre enfant soit présent le jour de la vente.

Lu et Approuvé (date) de l'enfant

Signature du parent et